Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 79 (1950)

Heft: 10

Rubrik: Renouvellement du brevet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Rédacteurs: Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg;

Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg.

Administration: Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28, à Fribourg. Compte de chèque postal IIa 153.

Le Bulletin pédagogique paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le Faisceau mutualiste paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, juillet, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — Renouvellement du brevet. — Le sou de l'écolier. — Les écoles de Fribourg. — Qu'est-ce que le vocabulaire fondamental ? † M. Elie Perritaz, instituteur.

Renouvellement du brevet

Les examens pour le renouvellement du brevet d'enseignement primaire auront lieu les 21 et 22 septembre 1950, à l'Université de Miséricorde (bâtiment des cours), chaque jour dès 8 h.

Les candidats et candidates doivent adresser leur brevet et leurs certificats à l'inspecteur de leur arrondissement.

Le montant de l'inscription (30 fr.) est à envoyer au compte de chèques Direction de l'Instruction publique IIa 32.

Le Conseiller d'Etat, Directeur:
J. Bovet.

Le sou de l'écolier

Chaque année, depuis trois ans, le service social fribourgeois *Pro Infirmis* lance son appel à tous les écoliers du canton. Les uns répondent, les autres oublient... La classe des garçons de Praroman est restée fidèle à notre appel depuis le début et nous tenons à l'en féliciter.

D'autre part, la classe inférieure mixte de St-Aubin a accepté le parrainage d'un enfant infirme. Une petite aveugle bénéficie de leur générosité et elle est très heureuse d'écrire à ses petits amis de St-Aubin.

A tous les écoliers qui ont versé leur sou en faveur des enfants infirmes, nous disons un chaleureux merci.